



DOSSIER DE PARTENARIAT

Mardi 25 Juin 2024

Un évènement

Association
d'Entreprises
Sud-Estuaire

Cœur
de Retz
entreprises

AIGLE
GRAND LIEU ENTREPRISES

FORCE
8
REINFORCEZ
VOTRE RESEAU

SUD
Retz
Entreprendre

CCI NANTES ST-NAZAIRE



Sommaire

- **Evènement : 8^{ème} Edition pages 1 à 4**
 - Historique
 - Changer votre approche commerciale
 - Un rendez-vous unique pour impulser une dynamique de réseau
- **Partenariats pages 5 à 8**
 - L'évènement 2024 : Pourquoi devenir partenaire ?
 - Quels bénéfices ?
 - Les Offres Partenaires
 - Détail des offres
 - Bulletin d'Engagement
- **Plan de Communication page 10**
- **Déroulement de la soirée page 11**
- **Equipe d'organisation 2024 page 12**
 - Contacts
- **Conditions générales de Vente page 13**
- **Revue de Presse pages 14**





Présentation de l'événement 4^{ème} Grande Edition

5 Associations d'entreprises du Pays de Retz

1. **AESE** «Association d'entreprises Sud Estuaire»,
2. **AIGLE** « Association Interprofessionnelle Grand-Lieu Entreprises»,
3. **CŒUR DE RETZ ENTREPRISES** « Association des entreprises de Cœur Pays de Retz »,
4. **FORCE 8** « Association des entreprises de la Communauté de Communes de Pornic»,
5. **SUD RETZ ENTREPRENDRE** Association née de la fusion de l'AMPE (Association Machecoulaise des Petites Entreprises) et du SUD RETZ ENTREPRENDRE (Groupement des Entreprises de la Région de Machecoul). Le but s'unir pour proposer une soirée exceptionnelle aux chefs d'entreprises du territoire.

Le but : S'unir pour proposer une soirée exceptionnelle aux chefs d'entreprises du territoire. Pour ce faire, ces 5 associations ont fondé, ensemble, l'association PAYS DE RETZ ENREPRENEURS – PRE, spécialement dédiée à l'organisation de l'événement.

Changer l'approche commerciale

Telle est l'ambition de ce rendez-vous dynamique. Les associations ont décidé de vous faire partager ce moment privilégié avec les acteurs économiques du Pays de Retz et les 400 entreprises membres des 5 associations.

C'est avec la CCI Nantes St-Nazaire et en concertation avec les élus locaux qu'ils vous proposent une soirée d'exception, maintenant bien connue, avec des moments forts, des temps d'échanges et de rencontres tout au long de la soirée.

Un rendez-vous unique pour impulser une dynamique de réseau



Au-delà d'un rendez-vous unique, il s'agit pour les acteurs économiques du territoire de se rencontrer, d'échanger, d'impulser une dynamique de réseau et des synergies entre acteurs locaux institutionnels et politiques pour contribuer au développement du territoire et faciliter l'émergence de projets.

PRE (Pays de Retz Entrepreneurs) a choisi de partager en votre compagnie un événement exceptionnel sur votre territoire.

En 2016 à Pornic avec Daniel HERRERO : Quelle Surprise !

Pour la 1^{ère} édition, votre présence a dépassé très largement nos espérances. + de 600 acteurs économiques pour un rendez-vous sur **l'Esprit d'équipe et le Management.**

En 2018 Le mystère de notre invité n'a pas découragé les participants !

+ de 700 acteurs économiques sont venus écouter Rémy LAROUSSE, Mentaliste sur le thème : **Convaincre et persuader : un art qui se travaille ...**

En 2022 Toujours un mystère, Olga Ciesco a déchainé la foule de participants !

+ de 750 acteurs économiques sont venus écouter Olga, sur le thème : **Le pouvoir des gestes !**



Une initiative organisée avec la CCI Nantes St-Nazaire et de nombreux acteurs locaux

Pour que cette soirée soit réussie, les membres de PRE sont à l'œuvre plusieurs mois en amont. Chacune des associations organisatrices est impliquée dans une mission :

- Recherche de partenaires,
- Communication,
- Conférencier,
- Organisation sur site,
- Logistique, administratif et financier...

Les 5 associations sont accompagnées dans cette organisation par une personne de la CCI Nantes St-Nazaire chargée de la coordination et de l'animation du projet.

Le Président de la CCI Nantes St-Nazaire, a d'ailleurs salué « *la capacité de mobilisation, l'énergie collaborative et la performance collective, qui sont caractéristiques des entrepreneurs du Pays de Retz.* »

PRE : Quelques chiffres - Un événement organisé ...

- 5 associations du Pays de Retz,
- Une soixantaine de partenaires,
- 700 acteurs économiques, publics et para-publics du Territoire
Avec la CCI Nantes St-Nazaire

En 2024 : 8^{ème} édition, 4^{ème} « Grande » Edition

Réservez votre partenariat maintenant afin d'être visible sur nos nombreux supports de communication !



Entrepreneurs - Fabienne BIHAN
s Charpak - 44210 Pornic - n° W443011440
10 - M. 06 61 16 54 78
entrepreneurs@gmail.com



Pourquoi être Partenaire de l'événement ?

- ✓ **Associer son image** à un grand moment médiatisé auprès des entreprises du Territoire
- ✓ **Participer à l'enrichissement de la connaissance** des acteurs économiques locaux et favoriser leur développement
- ✓ **Développer sa notoriété** auprès d'une cible privilégiée et clairement identifiée : les dirigeants d'entreprises et élus locaux
- ✓ **Jouer la carte de la proximité** et du partenariat auprès des PME/PMI locales
- ✓ **Être identifié** comme l'une des entreprises actives de la région



Quels bénéfices ?

PRE « Pays de Retz Entrepreneurs » : UNE MARQUE FORTE D'IMPLICATION TERRITORIALE

- **Retombées médiatiques...**
Visibilité garantie : Supports de communication, relai sur les sites internet, une occasion indéniable de bénéficier d'un écho médiatique important.
- **Cet évènement rassemblera + de 700 personnes** et profitera d'un écho médiatique important,
La présence d'entreprises est capitale pour assurer la réussite de notre évènement et donner une dimension territoriale ancrée dans le temps !
- **Vous associer à cet évènement, c'est** valoriser votre entreprise et vos services lors de la soirée. En vous associant à cet évènement, vous associez votre image à une opération largement plébiscitée par les entreprises du territoire.
- En effet, **l'image de votre entreprise** sera dynamisée par la volonté de soutenir un évènement territorial unique.
- Au-delà d'une aide financière pour la réalisation de cet évènement, vous participerez au **rayonnement du territoire**.
- C'est une **opportunité réelle pour votre entreprise** d'être ainsi reconnue comme acteur du développement économique grâce à une véritable intégration dans son environnement.



4 Offres Partenaires

1. L'offre Partenaire « **BRONZE** » à 250 €*
2. L'offre Partenaire « **SILVER** » à 500 € *
3. L'offre Partenaire « **GOLD** » à 1500€*
4. L'offre Partenaire « **PLATINE**..... à 2000€**

*Tous les Tarifs sont nets (l'association ne récupère pas la TVA)

** Pour les partenaires véhicules ou autres motorisés : Limité à 3 enseignes et 3 véhicules exposés

(Dans l'ordre des dates de retours des Bulletins d'Engagement signés)

Je suis soutien financier de l'événement sans contrepartie pour la somme de

Un évènement





Détail des Offres

L'offre Partenaire « BRONZE » à 250 €	L'offre Partenaire « SILVER » à 500 €	L'offre Partenaire « GOLD » à 1500 €	L'offre Partenaire « PLATINE » à 2000 €
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Logo tournant sur écran en fond de scène ✓ logo sur le mur de la salle de cocktail <p>* Roll up fourni par vos soins</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'un Roll-up de 80cm maxi sur l'espace dédié ✓ Logo tournant sur écran en fond de scène ✓ logo sur le mur de la salle de cocktail ✓ Logo tournant sur écran dans les phases d'attente ✓ Logo de votre entreprise sur les invitations mail (env. 5000 envois) ✓ Présence de votre logo sur nos supports web, facebook et relais sites internet 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'un Roll-up sur l'espace dédié ✓ Mise à disposition d'un espace (env. 3m2) avec Mange Debout ✓ Encart publicitaire sur le programme de la soirée distribué à tous les participants ✓ Logo tournant sur écran en fond de scène ✓ Logo sur le mur de la salle de cocktail ✓ Logo tournant sur écran dans les phases d'attente ✓ Logo de votre entreprise sur les invitations mail (env. 5000 envois) ✓ Présence de votre logo sur nos supports web, facebook et relais sites internet 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'un Roll-up ou autre support publicitaire correspondant à votre espace dédié (3 espaces intérieurs et 3 espaces extérieurs) ✓ Mise à disposition d'un espace (env. 6m2) avec Mange Debout ✓ Encart publicitaire sur le programme de la soirée distribué à tous les participants ✓ Exposition de 3 Véhicules motorisés ou non, bateaux ou autres...). Limité à 3 enseignes ✓ Logo tournant sur écran en fond de scène ✓ Logo sur le mur de la salle de cocktail ✓ Logo tournant sur écran dans les phases d'attente ✓ Logo de votre entreprise sur les invitations mail (env. 5000 envois) ✓ Présence de votre logo sur nos supports web, facebook et relais sites internet



Bulletin d'engagement 2024

Madame, Monsieur

Entreprise :

Adresse :

.....

Tel : Mob

Email :

- Souhaite devenir partenaire « **BRONZE** » de la soirée du 25 JUIN 2024 à hauteur de 250€
- Souhaite devenir partenaire « **SILVER** » de la soirée du 25 JUIN 2024 à hauteur de 500€
- Souhaite devenir partenaire « **GOLD** » de la soirée du 25 JUIN 2024 à hauteur de 1500€
- Souhaite devenir partenaire « **PLATINE** » de la soirée du 25 JUIN 2024 à hauteur de 2000€

J'attribue ce partenariat à l'association suivante :

*Règlement à l'ordre de « PRE » Pays de Retz Entrepreneurs. Une facture vous sera envoyée à réception du dossier.

Observations :

.....

« Je déclare avoir pris connaissance des délais de règlement et des Conditions Générales de Participation et en accepte sans réserve ni restriction toutes les clauses.

Signature et Cachet de l'entreprise obligatoires

À retourner à :

Pays de Retz Entrepreneurs
 Chez BAKERTILLY - 1 Moulin de la Chaussée
 44310 St Philbert de Grand Lieu-
 T. 02 40 17 21 10 - M. 06 61 16 54 78
 e-mail : paysderetzentrepreneurs@gmail.com



Plan de communication

Médias

- Conférence de presse
- Sollicitation des médias de Loire Atlantique

E-Mailing

- + de 5000 Invitations emailing relayées en plusieurs étapes.

Relations publiques

- Annonce de la soirée auprès des adhérents des différentes associations partenaires : AESE «Association d'entreprises Sud Estuaire», AIGLE «Association Interprofessionnelle Grand-Lieu Entreprises», Cœur de Retz Entreprises «Association des entreprises de Cœur Pays de Retz», Force 8 «Association des entreprises de Pornic», Sud Retz Entreprendre «Groupement d'entreprises de la région de Machecoul»
- Annonce de la soirée à leurs clients et leurs fournisseurs

Digital

- Relais sur les Sites internet de la CCI Nantes St-Nazaire et des associations partenaires
- Relais sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter , LinkedIn, Instagram, Youtube..



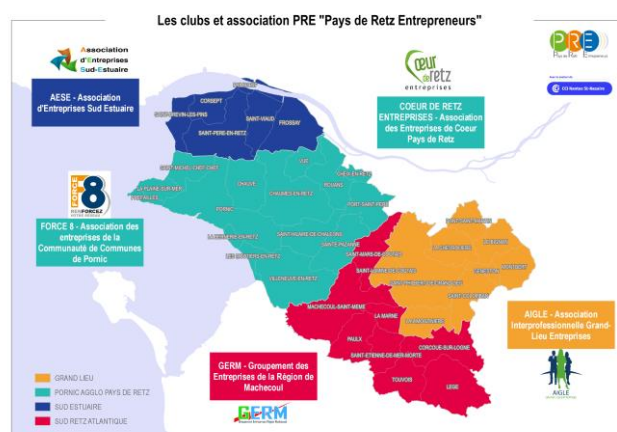
Déroulement de la soirée

- 15h00 Installation des espaces partenaires
- 17h00 Accueil, Verre de bienvenue
Découverte des Espaces Partenaires,
- 18h30 1ere partie Gospel
- 19h15 Démarrage de la soirée,
Conférence...
- Env 20h30 Cocktail dînatoire dans l'espace Partenaires

Coordonnées GPS Espace VAL ST MARTIN

Latitude : 47.12094

Longitude : -2.09285



Tout est possible...

PRE Pays de Retz Entrepreneurs **EVENT 8^e édition**

Un événement

Association d'Entreprises Sud-Estuaire | AIGLE | COEUR de RETZ entreprises | FORCE 8 | SUD Retz Entreprendre | CCI NANTES ST-NAZAIRE

25 juin 2024
À partir de 17h
Val St Martin, Pornic

Équipe d'organisation 2024

<p>AIGLE Adeline SAUVAGET, Présidente Contact Jannick SCHIRRA T. 02.51.70.82.34- 06.60.17.00.10 schirraj@gmail.com</p>	
<p>AESE Jerome PERON, Président T. 06.30.70.84.54 44.aese@gmail.com</p>	
<p>COEUR DE RETZ ENTREPRISES Daniel BOUYER - Président T. 06.60.71.37.82 holdingbouyeratlantic@orange.fr T. 02.40.17.21.10 coeurderetzentreprises@gmail.com</p>	
<p>FORCE 8 Valerie AMIAND Présidente T. 07.81.69.20.35 contact@force8.org</p>	
<p>SUD RETZ ENTREPRENDRE Vinciane BECHU, Présidente T. 06.73.99.88.27 sudretzentreprendre@gmail.com</p>	
<p>CCI Nantes St-Nazaire Fabienne BIHAN-ARROUET Coordinatrice de l'événement T. 06.61.16.54.78 fabienne.bihan-arrouet@44.cci.fr</p>	





Conditions Générales de Vente

Souscription

Pour devenir partenaire, vous devez retourner (par courrier postal ou par mail à paysderetzentrepreneurs@gmail.com) le dossier de partenariat, dûment complété, daté et signé. La signature du dossier de partenariat constitue un engagement ferme sans réserve et oblige le souscripteur à l'acceptation des conditions générales de vente (CGV) et du règlement général de l'événement.

Les présentes CGV prévalent sur toute autre condition stipulée par le partenaire, notamment dans ses conditions générales d'achat.

À réception du dossier de partenariat, une facture du montant total dû sera établie. Aucune réservation verbale ou téléphonique ne sera prise en compte en dehors de la confirmation écrite reçue par l'organisateur de l'événement. L'attribution des partenariats sera faite dans l'ordre d'arrivée des réservations. Après attribution, aucune modification ne pourra être effectuée sans l'accord écrit des organisateurs.

Acceptation des demandes de réservation

L'organisateur se réserve le droit de ne pas vendre de partenariat à toute firme, société ou organisation dont les activités ne seraient pas directement en rapport avec le thème général de la Manifestation, ou ne répondraient pas aux normes de rigueur souhaitées par le Comité d'Organisation.

Règlement des factures

Les règlements pourront être effectués par chèque, ou virement bancaire :

- **Par chèque** à l'ordre de Pays de Retz Entrepreneurs et envoyés à :

« Soirée PRE » Chez BAKERTILLY - 1 Moulin de la Chaussée – 44310 St Philbert de Grand Lieu- **Par virement bancaire** : rib Pays de Retz Entrepreneurs.

Dans le cas d'un règlement par virement bancaire, veuillez spécifier la raison de votre règlement et le numéro de facture correspondant.

Annulation (Applicable au partenariat et à l'exposition)

Toute annulation et/ou changement à votre réservation initiale devra être effectuée par courrier ou par mail paysderetzentrepreneurs@gmail.com En cas d'annulation 50% du montant total TTC sera dû et non remboursable.

Une fois la réservation ou tout autre élément de sponsoring confirmé, toute option de partenariat est considérée comme une annulation et sera soumise à ces mêmes conditions d'annulation.

Règlement sur site

Les prix mentionnés dans les offres de partenariat sont fermes et définitifs. Les exposants sont invités à vérifier que toute action engagée dans le cadre de la soirée est conforme à la législation française en vigueur en matière de sûreté et sécurité. L'organisateur prendra les mesures nécessaires en cas de non-respect du règlement.

Accès à l'exposition

L'accès à l'exposition est strictement réservé aux partenaires dûment inscrits à la soirée.

Assurance

Le signataire renonce à tout recours contre les organisateurs et propriétaires des lieux et s'engage à souscrire les polices d'assurance nécessaires pour tous les risques encourus par le matériel exposé (vol, dégâts, etc...) ainsi que les responsabilités civiles couvrant le personnel fixe intérimaire de son entreprise ou personnes dont il a la charge et présents à l'événement. En aucun cas, le partenaire financier ne sera couvert par les assurances des organisateurs.

Force majeure

En cas de force majeure, les dates de l'événement pourront être modifiées ou être purement et simplement annulées. Dans cette dernière hypothèse, les sommes disponibles après paiement des dépenses engagées, seront réparties entre les

partenaires financiers au prorata de leurs versements sans que des recours soient possibles à l'encontre des organisateurs ou du réalisateur.

Conditions d'admission et de participation

En cas d'exposition, les organismes désireux d'exposer acceptent sans réserve les dispositions du règlement intérieur, la réglementation et les prescriptions au droit public applicables aux manifestations organisées en France. Ils acceptent toutes dispositions nouvelles imposées par les circonstances ou dans l'intérêt de la manifestation que l'organisateur se réserve le droit de signifier, même verbalement. Toute dépense liée au non-respect du règlement ou des conditions générales sera facturée à l'exposant qui se réserve le droit de modifier ou de compléter les conditions générales de ventes ou le règlement de l'exposition mais l'exposant/sponsor en sera informé.

Règlementations sur la santé et la sécurité au travail

L'exposant doit veiller à ce que son prestataire et ses employés respectent la législation actuelle sur la santé et la sécurité au travail et que tout matériel exposé soit également conforme à cette législation.

Sociétés tierces/ Agences

Ne communiquera qu'avec les sociétés tierces clairement identifiées en tant que telles et mandatées par les exposants et participants à la soirée 2024. Les demandes reçues de sociétés tierces (telles que des agences de communication et de presse) ne précisant pas quel(s) exposant(s) elles représentent, ne seront pas prises en compte. Il est du devoir de l'exposant / du sponsor, de transmettre, les coordonnées complètes des sociétés tierces avec lesquelles ils travaillent.

Conférences de presse

Les conférences de presse organisées ne peuvent avoir lieu qu'aux horaires spécifiés par l'organisation 2024. L'organisateur doit être informé des conférences de presse prévues et tous les journalistes doivent être officiellement inscrits pour participer à la conférence

Confidentialité

Le partenaire s'engage à prendre les mesures nécessaires, notamment vis-à-vis de son personnel, pour que soient maintenues confidentielles les informations de toute nature qui leur sont communiquées comme telles par pendant l'exécution du partenariat. Le partenaire s'engage à considérer comme confidentiels les documents, logiciels et méthodes, propriété de tiers, qui pourront être utilisés pour l'exécution du présent partenariat.

Droits d'auteur

L'organisateur fournit des documents et informations conformément aux dispositions en vigueur et aux limites que les auteurs ont pu fixer. Les supports remis pendant la manifestation n'entraînent pas le transfert des droits de propriété intellectuelle au profit du partenaire lequel ne se voit conférer qu'un droit d'usage limité. Lesdits supports sont uniquement destinés aux besoins propres du partenaire qui s'interdit de reproduire ou de copier, de laisser copier ou reproduire, sous quelle que forme que ce soit, tout ou partie de ces derniers pour les communiquer à des tiers, à titre gratuit ou onéreux. Leur mise en ligne sur internet est strictement interdite.

Données nominatives

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique, sont intégrées dans nos fichiers clients, susceptibles d'être mises à disposition de nos partenaires et pourront être cédées à des tiers. Vous pouvez demander à ce que les données à caractère personnel ne soient pas communiquées, en contactant notre Correspondant Cnil. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification et de suppression des données qui vous concernent, sauf lorsque la loi en dispose autrement



PRE 2022

Ouest-France
7-8 mai 2022

L'image

Des retrouvailles de patrons enjouées



Photo : Ouest-France

Plus de 700 entrepreneurs se sont retrouvés à Pornic, jeudi, invités par les clubs d'entreprises. Des élus, dont le maire Jean-Michel Brard et le député Yannick Haury, des représentants de l'État comme Didier Martin, préfet et Michel Bergue, sous-préfet, ont assisté à ces retrouvailles hors pair avec environ 750 entrepreneurs du pays de Retz au Val Saint-Martin à Pornic, jeudi. Pas de conférence sur l'emploi, mais l'envie de se retrouver, après deux années sans Pays de Retz entrepreneurs en raison du Covid.

Le président de la CCI, Yann Trichard, réélu en novembre dernier, a résumé la situation ainsi : la difficulté de recruter du personnel – d'innombrables mains se sont levées dans la

salle –, le délicat approvisionnement des matières. « Mais tout ça, ce sont des problèmes de riches ! Si on les avait, on aurait une croissance de dingue et une décroissance derrière. Là on est bien, il faut laisser le temps aux élus d'assurer les infrastructures, de créer des logements. On a besoin d'eux comme de nos représentants de l'État. »

Pour sa part, Jean-Michel Brard a invité l'assemblée à adhérer aux clubs d'entreprises (les cinq clubs compteraient environ 250 adhérents). « ils protègent votre outil de travail. Ce sont nos interlocuteurs. »

L'accueil des saisonniers sera agréement d'une résidence de 50 logements pour l'été, mais reste insuffisant.